

Rabat, Le 21 juillet 2025

AVIS PUBLIC :

LANCEMENT DU DISPOSITIF DE RÉFÉRENCIEMENT DES PRESTATAIRES DE SOLUTIONS DE BILLETTERIE

Dans le cadre de l'amélioration continue de la gouvernance des manifestations sportives et conformément aux orientations concertées avec le **Conseil de la Concurrence**, la **Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Équipements Sportifs (SONARGES)** annonce la mise en place d'un **dispositif officiel de référencement des prestataires de billetterie**, applicable à l'ensemble des infrastructures sportives placées sous sa gestion.

Ce mécanisme structurant vise à garantir un environnement fondé sur les principes de neutralité, d'équité, de sécurité et de conformité réglementaire, tout en assurant aux organisateurs d'événements un service de billetterie à la hauteur des standards nationaux et internationaux.

Principes directeurs du dispositif :

- Référencement conditionné au respect d'un cahier des charges rigoureux, intégrant les exigences techniques, sécuritaires et qualitatives ;
- Processus fondé sur la transparence, l'objectivité et l'évaluation indépendante des solutions proposées ;
- Libre choix du prestataire de billetterie par l'organisateur parmi les entités référencées ;
- Formalisation des engagements à travers une convention tripartite SONARGES / Organisateur / Prestataire de billetterie, couvrant les dimensions techniques, financières et contractuelles.

Modalité de référencement :

a) Téléchargement du cahier des charges :

Disponible sur le site officiel : <https://refbilletterie.sonarges.ma/>

b) Evaluation technique indépendante :

Evaluation réalisée par un **cabinet qualifié** par la **Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (DGSSI)**, couvrant obligatoirement l'ensemble des domaines suivants : audit organisationnel et physique, audit d'architecture, audit configuration, test d'intrusion et audit du code source.

(Liste des prestataires d'audit qualifiés : <https://www.dgssi.gov.ma/fr/prestations-et-produits-reglemtes>).



Adresse : N°13, Bloc J, Secteur 11
Rue Attannoub, Hay Riad, RABAT - Maroc
Tél : +212 537 798 303
Fax : +212 537 793 096
E-mail : contact@sonarges.ma

RC: 186843
IF : 3378429
Patente : 25502405
ICE : 001511560000048

c) Dépôt de candidature :

Le dossier complet, incluant le rapport d'audit SI ainsi que les documents administratifs et juridiques, doit être déposé, sous plis fermé, au siège de la SONARGES à partir du **1^{er} août 2025**, à l'adresse suivante : **13, Avenue Attannoub, Hay Riad, Rabat – Maroc**. Un accusé de réception sera délivré pour tout dossier déposé.

d) Instruction et notification :

- Les candidatures seront analysées sur la base des critères définis.
- Une réponse officielle sera notifiée dans un délai maximum d'un **(1) mois** après réception du dossier.
- En cas de validation, une attestation de référencement est délivrée.
- En cas de non-conformité, un rapport d'analyse pourra être transmis, assorti d'un délai d'un **(1) mois** de régularisation afin de pouvoir soumettre une demande de réexamen.

e) Durée et conditions de validité :

- Le référencement est accordé pour une durée de **trois (3) ans**, renouvelable sur évaluation.
- Une **réévaluation annuelle** peut être réalisée par la SONARGES.
- **Tout manquement** aux engagements ou aux exigences pourra entraîner le retrait du référencement, précédée d'une notification formelle.

Dans ce contexte, La **Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Équipements Sportifs (SONARGES)** réaffirme son engagement à bâtir un écosystème performant, sécurisé et transparent, au service des organisateurs et du public.

